

# MARCHE PASSE SELON LA PROCEDURE ADAPTEE

Article R2123-1 1° du code de la commande publique

\*\_\*\_\*\_\*\_\*

## ACTE D'ENGAGEMENT (A.E.)

*Maitre de l'ouvrage :* Commune de TILLOY LES MOFFLAINES

*Objet de la Consultation :* Fourniture et livraison de repas en liaison froide (restauration des élèves de l'école communale et des enfants de l'accueil de loisirs)

*Pouvoir adjudicateur :* Monsieur le Maire de Tilloy-les-Mofflaines

*Date de publication :* 04/07/2022

*Date limite de réception des offres :* 25/07/2022 à 12h00

*Nombre de pages :* 5

## CARACTERISTIQUES GENERALES

➤ **Collectivité contractante :**

Commune de Tilloy-les-Mofflaines

Mairie de Tilloy-les-Mofflaines  
46 avenue Charles de Gaulle  
62217 TILLOY-LES-MOFFLAINES  
Tél. : 03.21.73.25.75  
Fax : 03.21.50.84.11  
E-mail : [fabien.reck@tilloylesmofflaines.fr](mailto:fabien.reck@tilloylesmofflaines.fr)

➤ **Objet de la consultation :**

Fourniture et livraison de repas en liaison froide (restauration des élèves de l'école communale et des enfants de l'accueil de loisirs)

➤ **Indentification de l'acheteur :**

Monsieur le Maire  
Mairie de Tilloy-les-Mofflaines  
46 avenue Charles de Gaulle  
62217 TILLOY-LES-MOFFLAINES  
Tél. : 03.21.73.25.75  
Fax : 03.21.50.84.11  
E-mail : [fabien.reck@tilloylesmofflaines.fr](mailto:fabien.reck@tilloylesmofflaines.fr)

**Nom, prénom, qualité du signataire du marché :**

Monsieur Didier MICHEL, Maire de TILLOY-LES-MOFFLAINES

**Personne habilitée à donner les renseignements :**

Monsieur Fabien RECK, Secrétaire de mairie, Tél. : 03.21.73.25.75,

**Désignation, adresse, téléphone du comptable assignataire :**

SGC Arras, 16 place du maréchal Fosh, 62000 Arras

**Imputation budgétaire :** article 6042 du budget de la commune

➤ **Délai de paiement :**

Le délai maximum de paiement sur lequel l'acheteur s'engage est de 30 jours à compter de la réception de la facture.

## ACTE D'ENGAGEMENT

### Article 1 – Contractant

Je, soussigné,

NOM ET PRENOM : .....

A compléter, au choix selon la nature de l'entreprise :

Agissant en mon nom personnel .....

Domicilié à : .....

Téléphone : .....

Ou

Agissant au nom et pour le compte de la Société (1) : .....

.....

Au capital de : .....

Ayant son siège social à : .....

Téléphone : .....

Immatriculé(e) à l'I.N.S.E.E. : .....

N° d'identité d'établissement (S.I.R.E.T.) : .....

Code 'activité économique principal (A.P.E.) : .....

N° d'inscription au registre du commerce et des sociétés (2) : .....

(1) intitulé complet et forme juridique de la société

(2) remplacer, s'il y a lieu, « registre du commerce et des sociétés » par « répertoire des métiers »

Après avoir pris connaissance des documents constitutifs du marché (Règlement de Consultation (R.C.), Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.), Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)),

Et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés dans le Règlement de Consultation,

M'engage sans réserve,

Conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixées par le Règlement de la Consultation.

**Article 2 – Montant de l'offre**

	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
Repas adulte sans pain			
Repas enfant de l'école maternelle sans pain			
Repas enfant de l'école élémentaire sans pain			
Pique-nique centre de loisirs			

Les services seront rémunérés selon le nombre effectif de repas consommés par les usagers.

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 7.2 du C.C.A.P.

**Article 3 – Délais**

Le marché est conclu pour une durée d'un an, à compter de la notification du marché, et renouvelable au plus une fois (soit 2 ans maximum). Les prestations débuteront à compter de la rentrée scolaire 2022, soit le 1<sup>er</sup> septembre 2022 et courront jusqu'au 31 août 2023 et 31 aouts 2024 en cas de renouvellement.

**Article 4 – Paiements**

Les modalités de règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 8 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.).

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert à :

L'organisme bancaire : .....

à .....

au nom de .....

sous le numéro :

Code Banque ..... Code guichet ..... Clé .....

(joindre un R.I.B. ou un R.I.P.)

Fait en un seul original,

A ....., le .....

Signature de la Société

**(Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)**

<b>ACCEPTATION DE L'OFFRE (partie réservée à la mairie)</b>
---

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

A Tilloy-les-Mofflaines, le

Le pouvoir adjudicateur,  
Le Maire,  
Didier MICHEL

**Notification du marché :**

L'acceptation de l'offre a été notifiée à la Société par envoi en LR AR le :